

ANJOUAN 1997 Bleu-blanc-rouge !

MARE 2043 Tricolore ?

Première lettre ouverte à Madame Maryline SINEWAMI

Maire de Maré

(Îles Loyautés, Nouvelle-Calédonie)

DE DEUX MOTS, IL FAUT CHOISIR LE MOINDRE !

Madame le Maire, très chère compatriote,

J'ai l'honneur de vous écrire, suite à votre apparition dans les médias, à l'occasion d'évènements passablement déplorables.

C'est malheureux mais c'est ainsi, dans votre île, après des violences claniques, qui ont causé en août 2011, quatre morts et une vingtaine de blessés, aujourd'hui, plus de cent personnes (150, semble-t-il) sont obligées de s'exiler à Nouméa, en raison de violences graves ayant entraîné maintes destructions volontaires de biens par incendie !

Ces faits s'étant déroulés sur un territoire français, n'ont hélas, guère ému hormis la classe politique locale, l'ensemble des partis et des cercles de pensée de notre hexagone, obnubilés avant tout par l'effet de la pandémie que l'on sait !

Il importe cependant de ne pas perdre de vue, qu'une question cruciale s'impose : dans les mois et les années qui suivent ; la Calédonie restera-t-elle française !

Qu'on me permette une question préalable : la présence de la France n'est-elle pas la seule apte à sécuriser votre île les prochaines années ?

Quels que soient les griefs allégués à son encontre, par ailleurs, les quatre pelotons de gendarme mobile et l'antenne du GIGN déployée sur place, sont pour quelques temps sûrement, la seule garantie de la paix civile...

Mais au fait, vous avez le droit de vous interroger : à quel titre, mon très vif intérêt pour votre île ?

Cela résulte assurément d'une passion tenace pour les terres lointaines marquées du sceau de notre mère-patrie commune la France !

Ce n'est pas sans liens également avec les réminiscences d'un film entrevu à l'âge de 10 ans, où j'ai pu admiré, ébahi, des danseuses tahitiennes de Tamouré, ainsi que j'en ai fait part à notre vaillant compatriote, Antoine KOMBOUARE (1), dont la famille, semble-t-il est originaire de LIFOU, votre voisine et quelque part votre rivale.

Ma réflexion, je vous le confie, est axée principalement sur mon assez grande expérience issue de mon combat inébranlable pour l'honneur de la communauté harkie, de la proximité que je ressens face à l'émergence d'un nombre d'Algériens de plus en plus rattachistes à la France, sur la solidarité très éprouvée au sujet de l'enracinement définitif de l'île de Mayotte à la R.F.. Surtout je ne peux pas oublier que j'ai lutté et que je lutte pour le retour d'Anjouan dans le giron de la mère-patrie, réclamé quasi unanimement à partir de juillet 1997 jusqu'au sommet des mosquées, par le déploiement de notre drapeau.

Aussi, permettez-moi de vous apostropher sur la question cardinale : l'avènement de Kanaky, est-il ou non souhaitable dans un proche avenir ou à plus long terme ?

Premier point : dans une contribution à Riposte Laïque, entre autres, datée d'il y a un peu plus d'un an (du 26 octobre 2019), je m'en prenais assez vertement à d'indécrottables donneurs de leçons de morale, passablement imbus d'eux-mêmes et sûrs de détenir l'éblouissante vérité première de ce début du XXI^e siècle, qui suit : « Tout le mal dans ce monde résulte de la colonisation européenne, particulièrement française, ainsi que du regard forcément raciste du mâle blanc, hétéro sexuel, porté sur les descendants de « colonisés », qualifiés assez bizarrement de « racisés » ».

Quand Emmanuel TJIBAOU (2) semble prendre ses distances avec une doxa quelque peu manichéenne, et en tout état de cause très schématique, l'inélégante Edwy PLENEL, le grand copain de frère Tarik et d'autres clowns du même acabit, prétendent le tancer, non seulement comme le fait le maître d'école envers son élève mais le père avec son enfant : « te

rends tu compte de ce que tu fais ? Va et ne pêche plus ! ». Sous-entendu bien sûr : « si ton défunt père te voyait ! » (3) Et de s'efforcer de l'humilier de façon un peu plus intempestive, en lui faisant dire (NDLR : quelle bassesse ?) à sa place : « je suis découragé d'avoir été si naïf et en colère contre moi-même ». Et le Monde, où PLENEL a exercé certaines responsabilités rédactionnelles voire éditoriales (4) de se prêter complaisamment à une bien sinistre farce !

Tout est bon, pour arriver à la sortie triomphale des accords de Nouméa, Kanaky, Kanaky et Kanaky, et elle seule ! Fut-ce au prix de 50%+1 voix (ouf ! enfin on y arrive !) ceci sans réfléchir aucunement aux conséquences, bien sûr !

« Seule l'indépendance garantira un avenir de paix, de stabilité et de justice sociale »...

Personne ne m'empêchera de rétorquer : « ce n'est pas aussi simple » et également de renvoyer au précédent d'ANJOUAN, 1975-1997, dont je vous causerais un peu plus loin...

J'attire ensuite votre attention sur deux interrogations que je n'ai pas pu m'empêcher de formuler dans ma contribution précitée à RL, titrée « d'aenincks, Stora et Thuram, faux amis de nos compatriotes Canaques » :

- (La) « Kanaky risque fort de receler rapidement plus de citoyens de nationalité française ou de double nationaux que de citoyen spécifiquement Canaques – comme pour les originaires de Comores, bonjour les dégâts – » ;
- « la situation de la jeunesse Canaque (bien plus qu'avec la Chine et les Anglo-Saxons) apparaît nettement plus prometteuse dans le cadre de la République Française, à condition, bien sûr que notre pays ne persiste plus à s'enliser dans les voies de la repentance, de la décadence et de l'islamo-gauchisme ».

Autorisez-moi aujourd'hui à ajouter, à ces deux interrogations, au moins deux autres, dont l'une découle d'une demande de votre parti le FLNKS, semble-t-il (une période de transition de 3 ans qui permette d'installer le nouvel état de Kanaky-Nouvelle-Calédonie de négocier des accords de partenariat et de coopération avec la France et d'autres états (5). Cela signifie-t-il que l'indépendance formelle précéderait une indépendance réelle, qui, elle ne se concrétiserait qu'après un accord avec le gouvernement français (au fait lequel ?) : un gouvernement macronien, de gauche, de droite, mélanchonien, voire islamo-compatible ou islamiste tout court ?

Mais alors, cela ne signifie-t-il pas qu'en votant lors du 3^e référendum (je dis bien le 3^e si ce n'est le 4^e en comptant celui de 1987 !) les électeurs ne seront nullement à même d'opérer un choix pertinent et éclairé, puisqu'ils ne savent pas à quoi ils s'engagent du fait précisément, que le principale parti indépendantiste, lui-même, est incapable de dire le contenu de l'accord qu'il entend promouvoir avec l'ancienne puissance tutélaire !

Cet accord ne peut faire l'objet que d'un vague projet qui, présentement n'a aucune validité ou n'a aucune pertinence probante, puisqu'il n'émane que de l'une des parties de l'ensemble des parties prenantes. A-t-on déjà vu, quelque part un tel scénario ubuesque ! Même la Rhodésie-Zimbabwe avant de s'enfoncer dans une misère économique épouvantable, qui généra un exode massif vers l'Afrique du Sud, vécut lors de la période intérimaire sur des terrains institutionnels plus assurés !

Deuxième point d'importance – avant de me permettre d'en soulever d'autres ultérieurement – quelle sera la place de la femme en Kanaky ?

Sera-t-elle soumise au droit coutumier ou au droit commun en matière de droit familial ? Question posée autrement : la femme Canaque aura-t-elle un statut de mineure à vie, comme cela est imposé en Algérie pour la plus grande honte commune de la France et du parti d'assassins et de tueurs (6) dénommé le FLN (7) ? FLNKS = FLN en l'occurrence ?

Vu l'importance récurrente dans la société Kanake de la coutume, je serai tenté de répondre hélas ! La femme Kanake sera soumise au droit coutumier !

Circulez, il n'y aura plus rien à voir !

Voici deux éléments d'information que votre sagacité ne peut ignorer :

- Dans une publication, portail des Outre-mer, « femmes Kanakes et statut coutumier », 9 mars 2019, il est avancé : « En Nouvelle-Calédonie, deux droits civils cohabitent, le droit commun et le statut coutumier. Une exception dans le droit français (8). Les femmes de statut coutumier, pour la plupart Kanake (9) doivent en cas de désaccord pour un divorce ou une garde d'enfant saisir la juridiction en formation coutumière ». Il en résulte un vrai parcours de combattant(e) et plus d'une femme Kanake estime que la juridiction (coutumière n'est pas complément impartiale !

- Le poids de la tradition coutumière apparaît particulièrement gênant dans les affaires criminelles de viol, à croire que la coutume consacre une sorte de « droit de cuissage » pour les mâles de la lignée des chefs coutumiers !
A ce propos, reportez-vous à une récente affaire de viol sur l'île voisine de Lifou, la plus peuplée des Îles Loyautés (Nouvelle-Calédonie 1, 28 octobre 2020) :
« Assises : 7 ans pour l'homme accusé de viol à Lifou ».
Le viol a eu lieu dans la nuit du 19 au 20 septembre 2018 à la tribu de Luciela, à Lifou. La victime, une institutrice qui a subi un profond traumatisme de la part de son neveu (il est bien précisé), coutumier âgé de 31 ans.
Quid, de la justice criminelle domaine régalien s'il en est, en Kanaky ?
Autrement formulée, la question est : les conditions sont-elles réunies pour l'établissement d'une justice indépendante dans l'état projeté ?
Un transfert de toutes les compétences régaliennes, de qui se moque-t-on ?
Au fait, les futurs citoyens de Kanaky qui refuseront de se soumettre au nouveau droit, pour le moins insolite pour eux, dans un laps de temps aussi ténu, quand fera-t-on ?
S'ils ne s'adaptent pas, faudra-t-il prévoir un « rapatriement » de 200 000 à 250 000 personnes en France Métropolitaine, avec inmanquablement les « harkis Canaques » à Rivesaltes et au Larzac dont... les déplacés de Belep de 1984 (10) et ceux plus récents... de Maré !

Tout cela étant dit, Madame le Maire, je n'en conviens que trop bien ; il subsiste bien des injustices sociales sur le Caillou (et autres îles) dont pâtissent très probablement une majorité de Canaques de tout âge !

Mais reconnaissez-le et vous vous en pénétrerez de plus en plus, au fil du temps, il n'est de bonne politique que celle qui tient compte des réalités bien tangibles et non celle qui conduit à s'étourdir de belles rêvasseries débouchant sur un désastre.

Notre célèbre compatriote et voisin, Christian KAREMBEU, champion d'exception, l'a bien mesuré quand il est allé à la rencontre de MAMABOLE, une femme de 90 ans, qui a fait partie des chatouilleuses, ces femmes de Mayotte qui, dans les années 70 se sont battues pour le maintien dans la République Française, ces femmes en s'en prenant aux élus comoriens, en visite, jusqu'à ce qu'ils repartent.

Les Mahoraises en question, savaient ce qu'elles voulaient en disant qu'elles préféreraient être les esclaves des français plutôt que celles des grands Comoriens !

J'ai évoqué Mayotte, venons-en à Anjouan, qui s'est détachée de la République Fédérale Islamique des Comores pendant 10 ans et dont je puis vous assurer à ce jour, que les problèmes sont très, très loin d'être résolus –, il y a 2 ans, il y a eu dans la Casbah de Mutsamudu (que je connais bien !) des combats à l'arme lourde pendant toute une semaine –

J'ai fait tout pour aider mes compatriotes de cœur Anjouanais, me rendant dans l'océan indien en 1998 et 2000.

J'ai dépensé une fortune dont une bonne part pour me déplacer à de nombreuses reprises à Paris (Marseille et Nice étant deux autres destinations privilégiées), afin de mobiliser la presse nationale et internationale, des personnalités de tout bord, politiques en tête. J'ai essayé, en vain, de promouvoir l'existence en Alsace, d'une association d'aide à Anjouan, avec l'appui d'une personnalité régionale et l'aide de KARAMA.

Je suis intervenu sur les ondes de radios DZOUANI à HOMBO (Anjouan) et radio GALÈRE à Marseille, n'hésitant pas à pourfendre ceux qui détenaient les manettes du pouvoir en France.

Plusieurs de mes camarades et compatriotes se sont également rendus à Anjouan dont le très regretté ADG, écrivain et grand ferrailleur pour la Calédonie française dans Combat calédonien, si je ne m'abuse !

Concrètement, j'ai beaucoup aidé 2 Anjouanaises à pouvoir rester ici !

Qu'on me permette une observation incidente, pour ces interventions : n'aurai-je pas poussé à la roue du Grand Remplacement, qui, s'il est évoqué par Renaud CAMUS provoque des hauts cris (et non bien sûr, si c'est le DALAÏ LAMA qui en parle !...).

Mais d'aucuns auraient grand tort de me houspiller ! Prenez vous en plutôt à tous nos dirigeants qui, depuis la grande Zorah ont tout fait pour le départ de la France et des blancs d'Afrique et d'ailleurs ! Tout cela pour le malheur de tous !

Madame le Maire, réfléchissez aussi à l'anecdote suivante, particulièrement pour la gouvernance de votre île.

De passage à Domoni, deuxième ville d'Ajouan, alors que je devisais avec le premier magistrat de la commune, une brave dame l'apostrophe : « Monsieur le Maire, amenez nous ici des gens comme lui ! ».

J'ai parfaitement compris ce que cela sous-entendait, à savoir : « il nous faut des Blancs qui nous aident à nous en sortir plutôt que nombre de nos frères prédateurs souvent d'ailleurs de nationalité française, avec famille et biens en France ».

J'ajoute que, grâce à mes amis de l'Algérie Française (dont l'un ancien de l'OAS – métro), la fille de l'ancien combattant BELELA, assassiné à MUSTAMUDU, le 14 juillet 1997 pour avoir refusé d'abaisser le drapeau tricolore, a pu prolonger son séjour en Métropole.

L'association SOS-Outre-Mer dont les dirigeants poursuivent une action remarquable en faveur de bien des orphelins du Liban, ainsi que Pierre PUJO et son équipe de l'Action Française, m'ont énormément aidé. J'évoque, pour mémoire, plusieurs autres personnes bienveillantes parmi les pieds-noirs, les anciens harkis, les étudiantes mahoraises et les africains français.

Je ne doute pas que ce seront des personnes venant de ces horizons, qui vont s'enquérir de la situation de détresse vécue par les enfants de Maré, réfugiés à Nouméa !

Concluons, ne serait-ce que provisoirement, si les Calédoniens parfois sous l'emprise de subterfuges (tels ceux à la mode PLENEL), peu glorieux, s'avisent à voter à la moitié (+1) pour la Kanaky, dont l'emblème et la dénomination, je le rappelle sont mono ethniques pour ne pas dit racistes, le scénario qui s'est déroulé à Anjouan risque fort de se reproduire !

Je serai alors tenté de foncer, même en fauteuil roulant vers Nouméa, Maré et ailleurs pour aller à la rescousse des porteurs de drapeaux bleu-blanc-rouge (à condition que la France existe encore dans les années 2030-2040 !).

Probablement une brave vahiné m'en empêchera (plusieurs sont factrices ou vendeuses à Colmar !) en me rétorquant : « laisse tomber, ces pauvres cloches ont bien cherché leurs ennuis ».

Avec ferveur et très cordialement,

Madame le Maire et très chère Madame SINEWAMI,

En souhaitant fort pouvoir vous lire et peut-être vous voir prochainement,

Jean-Michel WEISSGERBER

Militant laïc et pro harki, pied-noir d'honneur (11), fils d'un directeur d'école, à une époque où leurs collègues femmes n'étaient pas légion.

Colmar le 7 décembre 2020

POST-CRIPTUM :

Nombreux sont les originaires du Caillou qui résident ou ont résidé à Colmar, ville-garnison siège du régiment 15-2, et où étudient nombre de jeunes à l'Université de Haute-Alsace (UHA) :

- Les plus communicatifs apparaissent être les Wallisiennes et Wallisiens : je vous invite, à ce propos, à prendre connaissance de l'excellent reportage que leur à consacrer mon ami, le journaliste Nicolas ROQUEJEOFFRE ;
- Un jeune engagé pour 5 ans – T-shirt avec le drapeau Kanaky – Cédric, originaire de LIFOU m'a assuré que les blancs « l'embêtent » (pourquoi et comment ?, ce jeune bidasse veut garder le mystère) ce qui me renvoie à une réflexion récente d'Elton, de l'île des Pins, qui s'inquiète du slogan de plus en plus répandu « Chasser les Blancs ! ».
- Deux Canaques de la Région Nord, une mère et sa fille se sont enfuies à ma vue, bien que sachant que je ne voulais que parler de l'avenir de leur pays.
- Une Maréenne, originaire du Vanuatu, transitant à Colmar et résident alors à deux pas de chez moi, dans la vieille ville, a été un peu plus causante : las je l'ai perdu de vue !
- Ainsi de suite...

RENOIS

- (1) Copie de ma lettre ci-jointe à ce jour sans réponse ;
- (2) Lui et sa mère né Wetta, connaisse bien Colmar, siège du foyer ESPOIR, dénommé Jean-Marie TJIBAOU, mort français sous les balles d'un extrémiste canaque ;
- (3) PLENEL réussit donc l'exploit de prendre en otage la mémoire d'une personne disparue il y a 31 ans ! Est-il sûr seulement que Jean-Marie serait encore aujourd'hui partisan de l'indépendance ? Tout ce que ce GUIGNOL d'E.P a trouvé à dire lors de la sécession d'Anjouan c'est : « cela repose la question de Mayotte et de son rattachement aux Comores ». Il est vrai que lui et les communistes staliniens LECOQ, ASSASSI et Marie-Georges BUFFET qui ne connaissent rien aux réalités de l'archipel et ne prennent que l'attache des pires Grands Comoriens, tous bien sûr...français !
- (5) Lesquels : la Chine, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Etats, on le sait, particulièrement philanthropes ?
- (6) Selon la formule de Ferhat ABBAS qui, cherchait pendant des années, l'existence d'une nation algérienne qui, elle, aujourd'hui a bien du mal à se trouver !
- (7) Front Lénifiant de la Nullité !
- (8) Il est très honteux pour notre pays de ne pas s'être vraiment attelé à ce problème, tout aussi important que celui de savoir se larmoyer encore et plus sur les « ombres » de la colonisation.
- (9) Y aurait-il donc des femmes d'origine Vietnamiennne ou d'origine Kabyle (à Bourail) soumises au droit coutumier ?
- (10) Une compagne canaque d'un militaire m'a assuré que ces déplacés, depuis trente-cinq ans, n'ont toujours pas rejoint leurs îles natales.
- (11) Selon un article d'Algérie Patriotique dont vous trouverez une copie en annexe !